

Communiqué de presse

Palmarès du Prix FIR-PRI 2013

Recherche européenne *Finance et Développement Durable*

Sont récompensés cette année :

Une française, deux Hollandais, un italien, un roumain et un turc

Paris, le 13 novembre 2013 – Alors que s'ouvre aujourd'hui la Conférence académique des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et les PRI décernent ce soir à Paris, les récompenses de la huitième édition du Prix FIR-PRI de la Recherche européenne « Finance et Développement Durable ».

Parmi les candidatures cette année, 22 universités et 14 nationalités sont représentées : allemande, américaine, anglaise, autrichienne, canadienne, espagnole, française, grecque, hollandaise, italienne, néo-zélandaise, roumaine, tunisienne et turque.

Le palmarès, arrêté par un jury d'experts (académiques, entreprises, parties prenantes) présidé par Sébastien Pouget (Toulouse School of Economics) récompense en 2013 :

Meilleur mémoire de Master :

Payments for Environmental Services and Microfinance: Proyecto Cambio in Nicaragua

Davide Forcella (Italien) – Université Libre de Bruxelles

Meilleure thèse doctorale :

Can Private Equity Funds Foster Corporate Social Responsibility?

Vanina Forget (Française) – Ecole Polytechnique (département d'économie)

Meilleur article de recherche :

Portfolio greenness and the financial performance of REITs

Piet Eichholtz (hollandais), **Nils Kok** (hollandais), **Erkan Yonder** (Turc)

Bourse doctorale :

Understanding the Dynamics of Voting on Shareholder Proposals

Liviu Andronic (Roumain) – IAE Toulouse

Les Prix sont dotés de 5 000 euros chacun et la bourse doctorale de 10 000 euros (versée sur 3 ans).

Le Prix FIR-PRI a bénéficié en 2013 du soutien financier de 10 sponsors :

Allianz Global Investors

La Caisse des Dépôts

Crédit Agricole S.A.

FRR*

Groupama Asset Management

Macif Gestion

Natixis Asset Management

Oddo Securities

RAFP**

Sycomore Asset Management

* Fonds de Réserve pour des Retraites

** établissement de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique

Membres académiques du Jury 2013 :

Président : Sébastien Pouget, Toulouse School of Economics

Diane-Laure Arjaliès, HEC
Peter Clarckson, University of Queensland
Patricia Crifo – Polytechnique
Stéphanie Giamporcaro, University of Capetown
Jim Hawley, Saint Mary's College of California

Andreas Hoepner, Henley Business School
Céline Louche, Audencia School of Management
Nicolas Mottis, ESSEC
Bouchra M'Zali, Université du Québec à Montréal

Critères du processus de sélection :

- Qualité de la réflexion dans la thématique Développement Durable
- Originalité du sujet et de l'angle d'attaque
- Qualité des travaux du point de vue académique
- Intérêt de la contribution du point de vue de l'investisseur, de l'entreprise et/ou d'une partie prenante

A propos :

Le **FIR** est une association française multipartite fondée en 2001 qui a pour vocation de promouvoir l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, courtiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place et syndicats.

Chaque année en octobre, le FIR organise la Semaine de l'ISR qui est placée sous le Haut patronage du Ministère du Développement Durable (MEDDE). En 2010, le FIR a lancé Cordial, une plate-forme de dialogue avec les sociétés cotées sur les questions de développement durable.

Le FIR est avec l'AFG - Association Française de Gestion financière – et l'Eurosif l'un des porteurs du Code de transparence pour les fonds ouverts obligatoire pour ceux qui se revendiquent de l'ISR en France.

Le FIR est membre en France de la Plateforme RSE et l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

Contact : Grégoire Cousté - gregoire.couste@frenchsif.org / Tél +33 (0)6 65 00 57 75

Les **PRI** sont un réseau d'investisseurs internationaux travaillant ensemble pour mettre en pratique six Principes pour l'Investissement Responsable.

Ces Principes ont été élaborés par la communauté des investisseurs. Ils reflètent l'idée que l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent affecter la performance des portefeuilles d'investissement et doivent donc être pris en considération par les investisseurs. Les Principes fournissent un cadre volontaire par lequel tous les investisseurs peuvent intégrer les questions ESG dans leurs décisions et ainsi mieux aligner leurs objectifs avec ceux de la société civile.

L'Initiative des PRI a été initiée par les Nations Unies, elle regroupe aujourd'hui plus de 1200 signataires regroupant près de 35 000 milliards de dollars d'actif sous gestion.

Site web: www.unpri.org

Contact : Robert Harding – robert.harding@unpri.org / Tél +44 78 89 75 28 04